

PROCÈS VERBAL

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR APPEL-CONFÉRENCE LE 17 FEVRIER 2009, DE 12H00 À 13H51

Sont présents les administrateur(e)s : Sylvain Bernier, Chantal Gadbois, Marie Gervais, Steve Jacob, Richard Marceau, Félix Meisels, Sébastien Laflamme, Nicolas Toutant et Michel Gagnon (secrétariat).

Sont absent les administrateur(e)s : Geneviève Rodrigue, Pernelle Smits, Barbara Rufo.

1. Ouverture de la réunion, constat du quorum, tour de table et nomination d'un secrétaire de réunion

- Félix souhaite la bienvenue à toutes et à tous et agira à titre de président.
- Le quorum est constaté dès 12h04.
- Un tour de table est fait pour que chacun puisse se présenter.
- Michel agira comme secrétaire de la réunion.

2. Proposition et adoption de l'ordre du jour

- Ajouter fiche de Sébastien pour information au point 12.
- Félix fait la lecture de l'ordre du jour et propose d'ajouter le point 13 Résolution pour la trésorerie.
- L'ordre du jour est approuvé. **Résolution # 05-17022009-01**

3. Adoption du procès-verbal de la réunion en appel-conférence du 20 janvier 2009 (doc 3)

- Le procès-verbal sera modifié pour tenir compte des commentaires de Geneviève, de Marie et de Richard.
- Félix en fait une brève lecture.
- Adoptée à la majorité, abstention de Sébastien. **Résolution # 05-17022009-02**

4. Plan stratégique (doc 4)

En l'absence de Pernelle, Félix explique qu'elle a revu toute la documentation déjà produite et elle a produit deux documents qui seront diffusés à tous les membres : *Plan stratégique proposé et consultation des membres*. Suggestion d'un calendrier d'étape qui sera prolongé de deux semaines pour que tous les membres du CA puissent prendre connaissance des documents.

- Pour permettre de replacer ce point à l'ordre du jour de notre prochain CA, les commentaires de tout le monde concernant les deux documents devront parvenir à Félix avant le 9 mars. Intégration des commentaires reçus et distribution de nouveau le 12 mars.

5. Assurances pour administrateurs (doc 5)

Les administrateurs de la SCÉ sont couverts par ENCON ainsi que tous les membres des CA des chapitres sauf la SQÉP. Les raisons sont : la SQEP est un organisme incorporé et elle admet des membres qui ne sont pas des membres de la SCÉ. Il y a d'autres sociétés qui peuvent fournir ce

service.

- Faire des représentations pour forcer ENCON à nous couvrir.
- Entrer dans la formule de la SCÉ et la SQÉP paierait la différence.
- Continuer à examiner la possibilité pour voir dans quelles conditions cela pourrait être fait car on ressent le besoin d'être assuré mais le coût est exorbitant.

Poursuivre les démarches avec la SCÉ et ENCON. Ce point sera replacé à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du CA.

6. Contrat de secrétariat de la SQÉP (doc 6)

- Le groupe de travail ne s'est pas réuni. Il y a quand même du travail qui a été fait. Trois groupes offrent ce type de services en plus des individus et autres. Willows Group a envoyé un document de sa gamme complète de services. Les discussions avec Gestia de Montréal ont démontré que le coût serait trop élevé. Enfin le Centre québécois de services aux associations n'est pas encore prêt.
- Le groupe de travail doit se réunir pour actualiser l'appel d'offres de 2004 et l'utiliser comme base de travail.

Les travaux vont se poursuivre pour donner suite à l'engagement qui a été pris lors du dernier CA.

7. Formation et animations (Québec)

Cet item-là a été ajouté à la demande de Geneviève qui mentionne qu'elle n'a pas reçu beaucoup de commentaires sur ce qu'elle proposait faire. Depuis Linda Hanna a été invitée pour venir faire une présentation à Québec (Midi conférence informelle à l'ÉNA le 23 février), 24 inscriptions à ce jour.

- Invitation envoyée au GRAEP et en plus une demande pour faire circuler l'information.
- Autre invitation à un petit réseau qui s'intéresse aux questions internationales.
- Pour ceux qui habitent Montréal, Linda Hanna y demeure aussi, elle pourrait probablement faire la même présentation à Montréal.
- À venir, quelques autres activités à Québec.
- C'est par ce type d'activité que l'on va dynamiser notre organisme et encourager les bénévoles à participer.

8. SCÉ – Rapport de notre délégué sur la réunion du Conseil national (doc 8)

Une réunion du Conseil national par téléconférence d'une durée de 2 heures, a eu lieu le 9 février. Beaucoup de matériel à lire pour être en mesure de faire un compte rendu le plus concis possible. Pour un résumé de ce qui a été discuté, voir le doc 8 et son annexe. La SCÉ est à attacher les dernières ficelles avant la consultation prévue entre mars et mai 2009.

- Le document de Richard (voir les résolutions 14 et 15) n'a pas été déposé car l'agenda était

trop chargé. Le dépôt sera fait via le forum.

- La démarche de demande d'accréditation dont le coût serait de 300\$ à 400\$, débiterait à l'automne 2009.
- Dans la prochaine étape, Sylvain prévoit une rencontre avec son sous-comité pour faire le point dès qu'il aura pris connaissance de tous les documents. Cette rencontre permettra de préparer des recommandations qui seront soumises au CA.
- D'autres documents seront transmis au CA, au fur et à mesure.

9. Adhésion à l'OICE (doc 9)

- Félix fait un bref historique. Il y aurait un certain nombre de conditions qui semblent être réunies qui nous permettrait possiblement de ce joindre à cette organisation. Est-ce que l'on souhaiterait faire cela? Si c'est le cas, une des façons que l'on pourrait le faire si la SCÉ s'objectait, serait d'ouvrir un chantier de négociation de l'entente d'affiliation pour permettre la discussion et non pas par convictions profondes. Je propose que le CA réexamine l'opportunité d'adhérer à l'OICE.
- Selon Marie, l'OICE a très peu de visibilité francophone, tout se passe en anglais et on peut le constater sur son site internet. Étant francophones nous-mêmes, notre préoccupation serait de hausser la représentation francophone. Il y a aussi la considération des enjeux du développement de l'évaluation francophone. C'est une belle opportunité et un momentum à saisir. On peut penser que la SCÉ a encore la même position que dans le passé, face à la possibilité que la SQÉP devienne membre de l'OICE.
- Richard mentionne que devenir membre à part entière permet la reconnaissance internationale de l'autonomie de la SQÉP et d'être considérée sur le même pied que toutes les autres sociétés, peu importe les événements dans le monde.
- Quels sont les avantages qu'un membre de la SQÉP, peut retirer de l'OICE?

Résolution # 05-17022009-03

Il est résolu que le CA entreprendra des démarches en vue de proposer notre adhésion à l'OICE, démarche qui inclura l'analyse de l'impact de notre relation avec la SCÉ et les avantages d'une telle adhésion.

Proposée par Félix Meisels
Appuyée par Marie Gervais
Adoptée à l'unanimité

10. Rencontre avec le GRAEP (doc 10)

- Point pour information, voir le doc 10 et son annexe.

11. Budget pour recevoir le délégué de la SFÉ (doc 11)

- Félix explique le contexte, voir le doc 11. On veut maintenir les relations mais il faudrait mettre de l'argent sur la table.

- Historiquement la SQÉP depuis plus de dix ans, maintient des liens étroits avec la SFÉ et la Société Wallonne. Il faut poursuivre. Cependant la tradition a été d'inviter au colloque de la SQÉP. Il faut clairement avoir à l'esprit que le prochain colloque de la SQÉP doit être un très bon colloque avec une thématique forte.

Résolution # 05-17022009-04

Il est résolu que le CA approuve un budget de 1 200 \$ pour défrayer les frais d'hôtel du représentant de la SFÉ au Congrès de la SCÉ à Ottawa en mai et juin 2009.

Proposée par Marie Gervais
Appuyée par Félix Meisels
Retirée à la demande de Marie Gervais car il n'y a pas de consensus

12. Éléments d'information

- Les activités récentes du président, voir le doc 12.
- Pour le site internet, Sébastien mentionne que le mois prochain lors de la rencontre du CA, il pourra aller plus dans les détails.

13. Varia - Résolution pour la trésorerie

- Nicolas demande l'ajout d'une troisième personne pour être signataire à Montréal. Pour que l'on puisse maintenir les affaires courantes advenant l'absence d'un signataire et pour agir plus rapidement.

Résolution # 05-17022009-05

Il est résolu que le CA approuve l'ajout d'une troisième personne pour être signataire à Montréal. La vice-présidente à Montréal, Barbara Rufo sera la troisième signataire.

Proposée par Nicolas Toutant
Appuyée par Félix Meisels
Adoptée à l'unanimité

14. Évaluation de la réunion

Aucune proposition.

15. Levée de la réunion

On va tenter d'organiser une réunion en vidéoconférence pour le 17 mars entre 9h00 et 12h00.

- Le CA va inviter Guy Laflamme du Réseau de veille intégrée.
- La réunion est levée à 13h51.

Rédigé par Michel Gagnon, le 19 février 2009.